

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU VAL DE SARTHE
LA SUZE SUR SARTHE**

☎ : 02.43.83.51.12

✉ : 02.43.83.51.13

Email : communaute@cc-valdesarthe.fr

DE84_01_2022

Date de Convocation

11/03/22

L'an Deux Mille Vingt Deux

Le 17 mars, à 20 H 30

à Spay.

Le conseil de communauté, légalement convoqué s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur FRANCO.

Etaient présents :

En exercice : **46**

Présents : **35**

Votants : **43**

M^{mes} ALINE, BOURNEUF-COURTABESSIS, CORBIN, COUET, DELAHAYE, EL IRARI, FERRAND, GARNIER, HARDOUIN, LEBATTEUX, MENAGE, MOUSSAY, POIDVIN, QUEANT, RIOLE, ROGER, ROTON VIVIER, SCHMITT, TAUREAU.

MM. d'AILLIERES, AVIGNON, BERGUES, BOISARD, BOURMAULT, BRETON, CHALUMEAU, CORBIN, COYEAUD, DESPRES, FABUREL, FONTAINEAU, GARNIER, GEORGET, JARROSSAY, HEULIN, LECERF, LEPROUX, LERUEZ, MAZERAT, PANETIER, PAVARD, PIERRIEAU, RICHARD, TELLIER, VIOT.

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusés :

Mme SCHMITT, MM. FABUREL, HEULIN, Mme EL IRARI à M. VIOT, Mme FERRAND à Mme ROGER, Mme TAUREAU à M. GARNIER, Mme ROTON-VIVIER à M. BRETON, M. PIERRIEAU à Mme MOUSSAY, M. RICHARD à Mme MENAGE, M. PAVARD à M. DESPRES, M. LECERF à Mme COUET.

Secrétaire de séance : M. FONTAINEAU Hervé

Etaient également présents : Madame LEVEQUE Béatrice Adjointe de la Commune de Saint Jean du Bois, Madame LEFEUVRE Florence, Directrice Générale des services, Monsieur VERNASSIERE Mickaël, Directeur Général Adjoint, Madame JOUIN Aurélie Chargée de Projet Territoire/PVD.

OBJET : Projet de territoire 2020 /2035 – Adoption

Monsieur le Président et les membres du groupe Projet de Territoire rappellent les différentes étapes réalisées depuis octobre 2020, en lien avec le Collège des Transitions Sociétales pour mener à bien l'élaboration du Projet de Territoire « Val de Sarthe ».

Sa concrétisation a été permise par la mise en œuvre de modules de formation pour les élus et les agents d'encadrement, des temps de concertation en lien avec la population, les entreprises, les associations et d'un travail par secteur géographique avec les Communes du territoire et les Commissions communautaires pour aboutir à un projet co-construit.

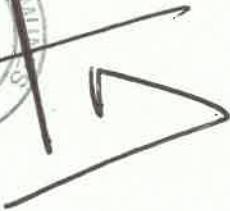
L'objectif étant, dans une démarche volontaire, de définir une feuille de route commune et concertée pour le devenir du territoire Val de Sarthe sur un premier horizon de 10/15 ans, et dans le but de répondre aux enjeux écologiques, sociaux et démocratiques de plus en plus prégnants : réchauffement climatique, perte de biodiversité, épuisement des ressources naturelles, défiance vis-à-vis de la démocratie représentative, fracture sociale...

Le document annexé à la délibération est le fruit de ce travail.

Après débat, le conseil de communauté après avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le projet de territoire 2020 / 2035 ci-annexé.

Par ailleurs, il est demandé à chaque conseil municipal du territoire d'adopter ce projet.
Monsieur le Président et les membres du groupe projet se rendront disponibles pour présenter ce travail dans les conseils municipaux.

Pour Extrait conforme,
La Suze sur Sarthe, le 17/03/2022
Le Président



Inspirez-nous Engagez-vous !

2022 - 2035

PROJET DE TERRITOIRE / COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SARTHE



sommaire



édito

Une vision commune pour une nouvelle ambition.....p. 4 - 5

Le territoire en chiffres.....p. 6 - 7

Le Projet de Territoire.....p. 8 - 9

**Vers un territoire plus sobre et qui favorise l'autonomie :
faire évoluer nos modes de vies**..... p. 10 - 11

**Vers un territoire de coopération éducatives, démocratiques,
solidaires et conviviales**..... p. 12 - 13

Vers un territoire créatif et contributif.....p. 14 - 15



Une vision commune pour une nouvelle ambition

La concrétisation du Projet de Territoire est issue d'une prise de conscience collective pour les élus du Val de Sarthe, et ce notamment à travers les travaux et la réflexion conduite dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial du Pays Vallée de la Sarthe. Les questionnements autour du zéro artificialisation nette des sols, la perte d'autonomie fiscale, la diminution des ressources et les changements climatiques constatés sur le territoire, la transmission aux générations futures, le besoin de sens dans l'action publique locale, ont mis en évidence la nécessité de s'engager dans une démarche novatrice et coopérative pour bâtir le Projet de Territoire du Val de Sarthe.

C'est pourquoi depuis fin 2020, les élus de la Communauté de communes du Val de Sarthe se sont lancés dans une démarche volontaire afin de définir une feuille de route commune et concertée pour le devenir du territoire Val de Sarthe sur un premier horizon de 10/15 ans, et dans le but de répondre aux enjeux écologiques, sociaux et démocratiques de plus en plus prégnants : réchauffement climatique, perte de biodiversité, épuisement des ressources naturelles, défiance vis-à-vis de la démocratie représentative, fracture sociale...

Son objectif consistait à définir des ambitions, des orientations, à hiérarchiser les interventions de la Communauté de communes, définir des priorités, déterminer les moyens financiers et humains cohérents avec les choix effectués. Au programme de ce Projet de Territoire du Val de Sarthe : formation des élus et des agents d'encadrement, concertation en lien avec la population, les entreprises, les associations, travail par secteur géographique avec les Communes du territoire pour aboutir à un projet co-construit.

Toutes ces étapes de co-construction ont demandé du temps, presqu'une année et demie s'est écoulée, ponctuée d'échanges et de moments de partage nécessaires pour l'adhésion du plus grand nombre, sans compter des temps de convivialité pour apprendre à se connaître.

Afin de piloter son élaboration, un groupe Projet de Territoire, composé de 7 élus, la Directrice Générale des Services, le Directeur Général Adjoint et la Chargée de mission Projet de Territoire, a été constitué et près d'une douzaine de réunions de travail ont contribué à questionner la démarche au fil des



étapes, et toujours dans une logique de « pas de côté » en réponse aux enjeux majeurs.

C'est à travers une démarche expérimentale, et avec l'accompagnement du Collège des Transitions Sociétales, émanant de l'IMT Atlantique, que nous avons mené à bien ce projet de territoire. Nous avons ainsi bénéficié de l'expertise de cet espace-tiers de réflexion et d'action qui réunit une trentaine de partenaires en Pays de la Loire autour de cet enjeu de co-construction des projets locaux de transition dont le fondement est le changement des modes de vie, des comportements des habitants et de chacun d'entre nous.

Ce document vient synthétiser le travail réalisé et vous donne une vision globale du Projet de Territoire du Val de Sarthe à horizon 2035.

Emmanuel FRANCO
Élisabeth MOUSSAY
Katia HARDOUIN
Noël TELLIER
Béatrice LÉVÈQUE
Philippe BERGUES
Martine COUET

« Les Projets de Territoire sont souvent conçus en début de mandat et en quelques mois... Afin de s'ancre dans une démarche engagée en matière de transitions et de disposer d'un projet à horizon de 10-15 ans, il était important de mettre en place une période d'acculturation auprès des élus communautaires et agents d'encadrement ainsi qu'une démarche concertée qui s'est déroulée d'octobre 2020 à mars 2022. »

Emmanuel Franco, Président de la Communauté de communes du Val de Sarthe
Élisabeth Moussay et Katia Hardouin, Vice-Présidentes de la Communauté de communes du Val de Sarthe

CALENDRIER

- OCTOBRE 2020 À MARS 2021**
Travailler sur un constat partagé / Formation des élus de la Communauté de communes et des agents d'encadrement
- AVRIL - MAI 2021**
Échanges et connaissance des projets communaux / Rencontre avec les Communes et recensement des projets
- 10 JUIN 2021**
Collectif TES / Rencontre entre territoires en transitions / M. Emmanuel Franco
- JUILLET 2021**
Échanges et priorisation des thèmes / Consultation des élus et agents sur les axes stratégiques prioritaires et avis des habitants lors du Festival de la Belle Virée
- 23-24 SEPTEMBRE 2021**
Séminaire annuel TES : Comment développer et accompagner la montée en puissance d'un leadership partagé sur les territoires ? / M. Emmanuel Franco & M. Mickaël Vernassière
- SEPTEMBRE 2021**
Échanges et priorisation des thèmes avec les entreprises
- SEPTEMBRE - OCTOBRE 2021**
Échanges et priorisation des thèmes / Consultation sur les marchés du territoire et enquête en ligne à destination des habitants et associations
- NOVEMBRE 2021**
Échanges et recensement des besoins / Rencontre des entreprises par secteur et 2^{ème} rencontre des Communes
- 18 NOVEMBRE 2021**
Collectif des acteurs TES / Comment le Collectif des acteurs peut-il accompagner le développement de projets pilotes pour faire évoluer des pratiques vers plus de sobriété, de solidarité, de résilience ? M. Noël Tellier & Mme Aurélie Jouin
- 23 NOV. & 16 DÉC. 2021** Session test – **Module de sensibilisation sur les modes de vie** / M. Emmanuel Franco & Mme Aurélie Jouin
- NOVEMBRE 2021 - JANVIER 2022**
Causeries autour du sujet « Pourquoi les transitions n'avancent-elles pas plus vite ? » animées par Bernard LEMOULT, auprès des habitants et agents communaux et communautaires
- 27 JANVIER 2022**
TES - Formation modes de vie et stratégies territoriales de transitions / Mme Aurélie Jouin
- JANVIER - FÉVRIER 2022**
Écriture collégiale du Projet de Territoire en intercommissions
- 24 FÉVRIER 2022**
TES - Formation Leadership et projets collectifs / M. Emmanuel Franco
- MARS 2022 / Adoption** du Projet de Territoire



CONCERTATION CITOYENNE

L'AVIS DES HABITANTS, UNE ÉTAPE ESSENTIELLE

1 175 participations comptabilisées **sur la concertation globale** (élus, agents, entreprises, associations, habitants liés au Projet de Territoire)

- Une première phase de concertation a eu lieu sur le Festival de la Belle-Virée : près de 240 personnes ont fait part de leurs attentes.
- La consultation des habitants s'est poursuivie en septembre - octobre 2021 avec la présence d'élus sur les marchés hebdomadaires du territoire et par la mise en ligne d'une concertation publique : environ 400 personnes ont répondu en ligne.

Trois enjeux forts partagés par tous les contributeurs

- Développer les infrastructures de transports doux, avec près de 12% des contributeurs,
- Redynamiser les centres-bourgs en accompagnant les commerces de proximité avec près de 11,5%,
- Développer les circuits courts avec près de 8,5% des contributeurs.

S'ensuit un fort intérêt pour les axes suivants :

- Développer les manifestations culturelles d'intérêt pluricommunal : 6,75%,
- Développer les transports en commun : 6,12%,
- Encourager la rénovation énergétique de l'habitat : 5,66%,
- Encourager le réemploi (recyclerie, objet 2^{ème} vie...) : 5,87%

AU-DELÀ DES COOPÉRATIONS

UN PROJET DE TERRITOIRE QUI MOBILISE DES COMPÉTENCES MULTIPLES

Le Projet de Territoire du Val de Sarthe n'est pas destiné à la seule visée « communautaire », mais il s'agit bien d'un projet collégial au service d'un territoire réunissant l'ensemble des partenaires, des Communes, des acteurs locaux et de la Communauté de communes.

Poursuivre ce qui fonctionne, s'élargir à d'autres domaines, adapter nos modes de « faire », changer nos pratiques et faire évoluer les modes de vie, c'est le credo du Projet de Territoire mais cela implique aussi de se questionner voire renoncer, redimensionner certaines compétences exercées jusqu'à aujourd'hui.

Sa mise en œuvre amènera à questionner le rôle et les Compétences de chacun ; Communauté de communes, Communes, Pays Vallée de la Sarthe, partenaires, implication des habitants, des associations et entreprises... Il se doit d'être partagé pour permettre sa réussite.



LE TERRITOIRE EN CHIFFRES



Démographie et territoire



285 km²

C'est la superficie du Val de Sarthe, territoire d'interface entre les pôles urbains de La Flèche, Sablé-sur-Sarthe et Le Mans

16 communes composent le territoire depuis 2018

En 2022, le Val de Sarthe, c'est aussi **30 910 habitants** répartis dans 16 Communes), dont :

- **3 communes avec plus de 3 000 habitants** : La Suze-sur-Sarthe, Cérans-Foulletourte et Guécelard
 - **7 communes avec au moins 1 500 habitants** : Étival-lès-le-Mans, Fillé-sur-Sarthe, Malicorne-sur-Sarthe, Mézeray, Roëzé-sur-Sarthe, Louplande et Spay
 - **6 communes avec plus de 500 habitants** : Chemiré-le-Gaudin, Fercé-sur-Sarthe, Parigné-le-Pôlin, Saint-Jean-du-Bois, Souligné-Flacé, Voivres-lès-le-Mans
- 41% des ménages sont des familles avec enfants
→ L'évolution démographique connaît une stabilité depuis 2013

Emploi et société



18 721 actifs (9 411 hommes / 9 310 femmes)
soit 77% de la population des 15-64 ans qui travaillent ou cherchent du travail

Près de 29% des actifs

sont employés au sein du secteur d'activité : administration publique, enseignement, santé et action sociale

27 741 € est le **revenu moyen par foyer fiscal en 2019**

6,6 % des **habitants vivent sous le seuil de pauvreté**

8% de chômage (contre 7,4% au niveau national), soit 1 100 demandeurs d'emplois

Un tissu associatif important avec près de **891 associations**

Économie



452 établissements employeurs

sur le territoire du Val de Sarthe (hors entreprises agricoles)

- près de **3 943 emplois**, majoritairement dans les secteurs des services et du commerce

213 agriculteurs exploitants

- 80% des exploitations agricoles concernées par l'élevage (42% volailles, 28,5% bovins, 8% porcins)

90 % d'entreprises artisanales et commerciales de moins de 10 salariés

1 112 travailleurs indépendants
dont 477 micro-entrepreneurs



Mobilité



88,5 % des actifs se déplacent en voiture
(79 % en Sarthe)

2,6 % utilisent les **transports en commun**

0,9 % utilisent le **vélo**

57% des ménages possèdent **deux véhicules**

2 haltes ferroviaires sur le territoire :

La Suze-sur-Sarthe et Voivres-lès-le-Mans, et une troisième à proximité, à Noyen-sur-Sarthe permettant de rejoindre Le Mans en 10 minutes

Déchets



3 840 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées en 2019, soit 126,12 kg/hab/an

2 938 tonnes triées aux points d'apport volontaire

34 classes du territoire **sensibilisées à la protection de l'environnement** en 2021-2022

Habitat



Près de **13 610 logements**,
une densité de **107 habitants par km²**

- ➔ 80% de propriétaires et 20% de locataires
- ➔ 30% des logements sont vieillissants (construits avant 1970) et énergivores (DPE en étiquette E, F ou G)



RÉSULTATS ISSUS DE L'ENQUÊTE EN LIGNE AUPRÈS DES HABITANTS / OCTOBRE 2021 400 PARTICIPANTS

Vous et le territoire

75% résident depuis plus de 6 ans sur le territoire
30% des répondants travaillent et résident sur le territoire

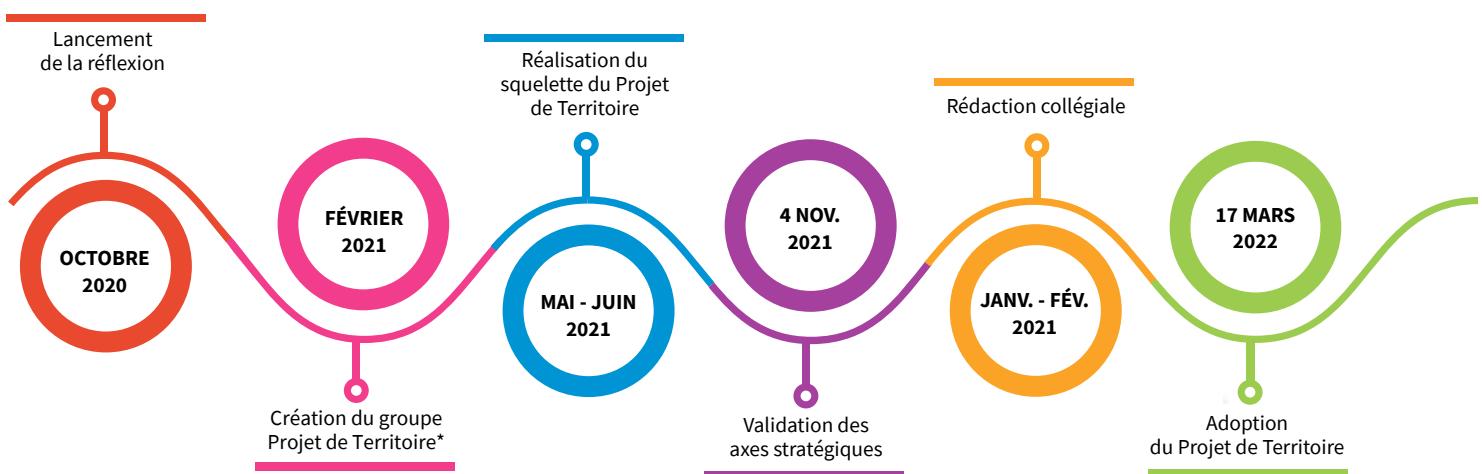
Votre perception du territoire

Un territoire « à taille humaine » (40,6%), un territoire « équilibré ville / campagne » (36,2%),
un territoire « attractif » (23,4%)

Votre pratique du territoire

Le développement des infrastructures de transports doux (voies vertes, pistes cyclables,
chemins de randonnée...), la première attente des habitants...

LE PROJET DE TERRITOIRE



LA DÉMARCHE

Les élus du territoire Val de Sarthe ont souhaité s'inscrire dans une démarche de territoire sobre et résilient, les actions inscrites dans le cadre des axes stratégiques du Projet de Territoire doivent répondre à ces enjeux forts.



AXE 2

Vers un territoire de coopérations éducatives, démocratiques, solidaires et conviviales

Favoriser la culture du « faire ensemble », faciliter l'accès aux services publics...

AXE 1

Vers un territoire plus sobre et qui favorise l'autonomie : faire évoluer nos modes de vie

Se déplacer, s'alimenter, habiter, produire et consommer...

AXE 3

Vers un territoire créatif et contributif

L'attractivité du territoire et le sentiment d'appartenance...

* Il propose et valide les différentes étapes du projet, participe au collectif des acteurs du Collège des Transitions Sociétales (TES), anime et favorise la concertation des habitants et des entreprises, est le relais d'informations auprès des élus communaux/communautaires.



Oui mais après, ...

Le Projet de Territoire en actions, les premières « preuves d'amour »

Pour que le Projet de Territoire fasse ses preuves rapidement, les élus ont acté la réalisation de trois premiers projets (détaillés dans les pages suivantes) qui aborderont une nouvelle méthodologie de travail incluant davantage de coopérations / de co-construction en lien avec les habitants, les élus, les acteurs locaux et les partenaires. Ils devront être analysés au regard des objectifs établis dans le Projet de Territoire.



Tenir le cap dans la durée



Un plan de formation-actions à destination des élus du groupe Projet de Territoire et agents d'encadrement sera mis en œuvre dès 2022 jusqu'à la fin du mandat actuel pour permettre de tenir les engagements, et faire évoluer notre façon de travailler au quotidien. Il s'agira d'ancre le changement dans les projets pour répondre aux enjeux des nouveaux modes de vie.

Une visibilité financière essentielle

Le Projet de Territoire s'accompagne d'une analyse des capacités financières de la Communauté de communes et des Communes afin de pouvoir bénéficier d'une lisibilité financière, interroger les projets programmés et le niveau de services actuel et surtout identifier les leviers financiers et fiscaux susceptibles d'être mis à profit du Projet de Territoire. Cette étude est en cours et doit mener à l'établissement d'un pacte financier fiscal entre les Communes et l'Intercommunalité.



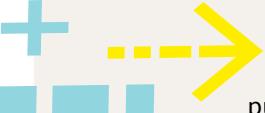
Créer dès 2022 davantage de convivialité autour de l'enjeu des transitions



En prenant appui sur un événement communautaire fédérateur, à savoir le festival de la Belle Virée, il s'agira pour cette édition 2022 d'apporter une coloration « Projet de Territoire ». Sans dénaturer le festival de la Belle Virée, la programmation artistique viendra s'enrichir d'actions mettant en évidence les axes du Projet de Territoire ; marché de producteurs locaux, animations en lien avec la sensibilisation à l'alimentation, à la protection des ressources naturelles du territoire, par l'implication des habitants et de la jeunesse... mais aussi dans un principe de coopération entre les communes pour l'organisation logistique de cet événement.

Axe 1

VERS UN TERRITOIRE PLUS SOBRE ET QUI FAVORISE L'AUTONOMIE : FAIRE ÉVOLUER NOS MODES DE VIE

 Il devient de plus en plus urgent de repenser l'aménagement des territoires ; éviter l'étalement urbain en exploitant de manière plus dense le foncier, massifier la réhabilitation des bâtiments publics et privés, favoriser les déplacements partagés et les modes doux, repenser notre manière de consommer et de produire, favoriser le développement de nouvelles pratiques et de nouveaux modes de vie afin de répondre aux défis de la transition écologique ainsi qu'aux attentes et aspirations des habitants. La Communauté de communes, en appui et en articulation avec les Communes, se doit et propose d'accompagner ces efforts et préparer l'avenir de son territoire.



OBJECTIFS

FAIRE ÉVOLUER NOS MODES DE TRANSPORT

En développant les mobilités actives et partagées ; par le biais d'une analyse fine des besoins des habitants, en valorisant les circuits existants, en encourageant la pratique du vélo, en développant les mobilités partagées au sein des entreprises et des collectivités et en proposant de nouvelles formes de mobilités.

En développant les infrastructures de transports doux ; par l'utilisation des bords de rivière et par la création de raccordement au futur projet voie verte, en développant les liaisons douces entre les sites attractifs du territoire, les équipements publics, les zones d'activités, en veillant à avoir une réflexion modes doux lors de travaux de voirie majeurs.

En développant les transports en commun ; en participant activement à l'élaboration du Contrat Opérationnel de Mobilité en lien avec la Région Pays de la Loire et l'Autorité Organisatrice des Mobilités, le Pôle métropolitain Mobilités Le Mans Sarthe.

En réduisant les besoins de déplacement ; par le développement d'outils de travail à distance et par la sensibilisation à l'impact environnemental des déplacements.

FAIRE ÉVOLUER NOTRE PRODUCTION ET NOTRE CONSOMMATION ALIMENTAIRE

En développant les circuits courts ; par la valorisation et la promotion des productions locales au sein des actions communales et intercommunales, par le développement des actions pédagogiques autour d'une alimentation saine et locale, par le développement d'un système de vente / achat de produits locaux.

En encourageant l'installation de productions agricoles respectueuses de l'environnement ; en favorisant l'installation de jeunes agriculteurs et en accompagnant les

agriculteurs en place vers des systèmes économies et autonomes, par la construction d'un dialogue avec les agriculteurs et en valorisant les pratiques exemplaires.

PENSER L'HABITAT AUTREMENT

En encourageant la rénovation énergétique de l'habitat ; en proposant aux habitants un accompagnement renforcé et en valorisant les entreprises locales et l'utilisation de matériaux biosourcés.

En favorisant l'habitat solidaire et d'urgence ; par le fait de disposer d'une offre d'urgence pour les femmes et hommes en détresse, par le développement d'habitat partagé de type colocation intergénérationnelle, et par l'expérimentation d'un projet d'habitat participatif.

En intégrant l'objectif de zéro artificialisation des sols ; par la désimperméabilisation des sols pour lutter contre le réchauffement et la pollution, en incitant largement à la rénovation des bâtiments publics, en veillant à la sobriété foncière des opérations publiques et par la densification des espaces existants.

FAIRE ÉVOLUER NOS MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION

En favorisant l'installation des énergies renouvelables ; en les développant sur les bâtiments et fonciers publics, en développant des projets d'énergie renouvelable citoyens, en initiant des groupements d'achat d'énergie verte et en étudiant les besoins de la filière bois.

En valorisant davantage les déchets ; par la réalisation et la mise en œuvre d'un Programme Local de Prévention des Déchets et en encourageant le réemploi.



POINTS FORTS

- La présence de gares sur les Communes de La Suze-sur-Sarthe et Voivres-lès-Le-Mans
- Un territoire bien pourvu en emplois
- Un taux de chômage relativement faible
- La présence d'un tissu d'agriculteurs, de maraîchers, d'éleveurs important
- Des espaces naturels et agricoles variés
- Le « bon vivre » du territoire, la qualité de vie
- L'engagement de travailler sur les transitions



POINTS FAIBLES

- Gares : la fréquence, le cadencement, les horaires
- L'inadaptation de transports collectifs pour aller vers l'emploi
- Peu de lieux communs pour la vente de produits locaux
- Des accès vers les services de transports en commun inexistants
- Les difficultés d'accès à la mobilité sont une source d'éloignement aux services, davantage marqué sur certaines Communes plus distantes des équipements publics

PREMIÈRES ACTIONS

DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS DOUCES : PROJET EXPÉRIMENTAL AXE ROUTE DU MANS

Le développement des mobilités douces est l'objectif le plus plébiscité par les habitants du Val de Sarthe. C'est pourquoi, il est apparu comme une évidence de décliner un premier projet en lien avec cet objectif.

Pour expérimenter une nouvelle méthodologie de travail avec des enjeux de coopération importants, duplifiable à l'avenir sur d'autres secteurs, un lieu d'expérimentation (voirie communautaire) a été défini, à savoir la Route du Mans reliant les Communes de Roëzé-sur-Sarthe et de La Suze-sur-Sarthe, desservant des entreprises et des habitations. Ce projet associera également les partenaires que sont le Pays Vallée de la Sarthe et le Pôle Métropolitain Mobilités Le Mans Sarthe.



VERS UN TERRITOIRE DE COOPÉRATIONS ÉDUCATIVES, DÉMOCRATIQUES, SOLIDAIRES ET CONVIVIALES



Les projets multiples et divers portés par les Communes et la Communauté de communes doivent participer à la cohésion, au développement et au dynamisme du territoire, au service des habitants. La coopération, l'éducation, la solidarité et la convivialité sont des critères essentiels au développement harmonieux d'un territoire.



OBJECTIFS

FAVORISER LA CULTURE DU « FAIRE ENSEMBLE »

En favorisant le lien intergénérationnel ; en permettant la transmission des savoirs, l'entraide et la compréhension mutuelle, et contribuant au dynamisme de la vie associative.

En imaginant un collectif territorial associant la jeunesse ; par le fait de fédérer autour de manifestations culturelles et en s'appuyant sur le tissu associatif existant pour fédérer les jeunes, en développant de nouveaux outils de médiation avec les collectifs existants et en favorisant la participation citoyenne.

Par la co-construction de projets culturels partagés ; en proposant des événements qui soient participatifs et coopératifs, en mutualisant les manifestations et en optimisant les moyens entre Communes et Communauté de communes, en allant vers une programmation choisie par les habitants.

Par la co-construction d'un projet éducatif partagé ; en adaptant les modes d'accueil aux évolutions démographiques, économiques et sociales ; en accompagnant et en soutenant la fonction parentale, et enfin en intégrant les évolutions des modes de vie et les processus participatifs dans les pratiques pédagogiques des Accueils de Loisirs sans Hébergement et des Espaces Jeunes.

FACILITER L'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS

Par un service public au plus près des habitants ; en réalisant et en mettant en œuvre le Contrat Local de Santé, en poursuivant l'expérimentation de la délocalisation de certains services communautaires dans les Communes, en rapprochant les services des usagers.

En développant des manifestations culturelles d'intérêt pluricommunal ; en pérennisant l'attractivité des manifestations culturelles existantes, en s'appuyant sur les équipements communautaires pour encourager les collaborations et développer de nouveaux projets culturels, en créant davantage de convivialité autour de thématiques partagées.



POINTS FORTS

- Un cadre de vie agréable
- La présence d'atouts paysagers (rivière, étangs, campagne, forêts, vallées)
- Une homogénéité des tailles de Communes
- Une dynamique de projets
- Un territoire proche du Mans et de la Flèche
- Un territoire bien desservi (routes, autoroutes, trains)
- Une densité associative



POINTS FAIBLES

- L'absence de marqueurs identitaires
- Le manque de visibilité et de communication
- L'absence ou la non connaissance de collectifs d'habitants
- La nécessité de fédérer les Communes entre elles

PREMIÈRES ACTIONS

VERS UNE PISCINE COMMUNAUTAIRE SOBRE ET INNOVANTE

Au-delà du fait de disposer d'une piscine communautaire aujourd'hui vieillissante (50 ans) et de constater que le coût de l'énergie ne fait que croître, il est important de souligner que la piscine communautaire se trouve être un lieu aux usages multiples : apprentissage de la nage, un espace propice au développement d'animations festives mais aussi pédagogiques, un équipement au plus près des habitants, en d'autres termes, un lieu vecteur d'échanges et de convivialité.

La réflexion autour de la piscine communautaire portera autour de la rénovation du bâtiment actuel ou de sa construction sur un autre site, de l'utilisation d'énergies renouvelables pour rendre cet équipement performant, sur l'usage de l'eau et des produits de traitement et de son optimisation en matière de fonctionnement pour permettre des usages multiples et cela au bénéfice des habitants et des associations du territoire.



Axe 3

VERS UN TERRITOIRE CRÉATIF ET CONTRIBUTIF



Le Projet de Territoire invite les habitants, les entreprises, les associations, les agents et les élus à être acteurs de leur territoire. C'est bien un travail collectif qui permettra de faire émerger de nouvelles idées et contribuera à l'esprit innovant des actions menées.



OBJECTIFS

VERS UNE ATTRACTIVITÉ « CHOISIE » POUR CONTRIBUER AU PROJET DE TERRITOIRE

En favorisant l'implantation d'entreprises engagées sur le plan social et environnemental : par l'accompagnement des entreprises volontaires vers une démarche Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) et en valorisant les entreprises déjà engagées.

En accompagnant les actifs locaux vers les emplois locaux : par le fait de donner de la visibilité sur le paysage professionnel local, en favorisant les rencontres et en améliorant les conditions de mobilités sur le territoire, enfin en amenant les entreprises à mutualiser leurs moyens humains et leurs équipements.

En encourageant les entreprises à être actrices du Projet de Territoire : par la mise en réseau entre les entreprises favorisant la mise en commun de services et en accompagnant les entreprises dans le développement des énergies renouvelables ;

En redynamisant les centres-bourgs en accompagnant les installations de commerces de proximité : par un accès aux services facilité pour les actifs et par le maintien des commerces existants en prônant la qualité et le consommer local.

REFORCER L'APPARTENANCE AU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL DANS LA DIVERSITÉ COMMUNALE

Développer l'identité Val de Sarthe : en faisant connaître le territoire Val de Sarthe aux habitants et en favorisant son appropriation, en identifiant les ressources du territoire et les compétences ;

En favorisant les réseaux Agents / Élus / Communes / Communauté : par la formalisation des réseaux existants et leur développement, en poursuivant les échanges par groupe de Communes et par thématique de projets, en favorisant les collaborations entre Communes, et enfin en mutualisant les expertises à l'échelle intercommunale.





POINTS FORTS

- Le paysage naturel : la rivière Sarthe
- Les actions d'éducation en faveur de la culture pour tous
- Un tissu associatif important
- Un réseau de médiathèques
- L'implication des jeunes via le dispositif argent de poche, des Conseils Municipaux Jeunesse
- Une offre culturelle étayée et une offre touristique intéressante
- Une offre sociale enfance, petite-enfance et jeunesse
- Un tissu économique dense qui crée de la richesse
- Un territoire bien desservi



POINTS FAIBLES

- Les problèmes de déplacements, notamment pour les jeunes
- Une population parfois en marge, un manque d'adhésion de certains publics
- Peu de sentiment d'appartenance au territoire
- Manque de valorisation des actions culturelles et de l'offre des Communes

PREMIÈRES ACTIONS

CRÉER LES CONDITIONS DU SOUTIEN AUX INITIATIVES DES HABITANTS

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Territoire, la Communauté de communes souhaite intensifier la reconnaissance des initiatives citoyennes autour de projets concrets (mobilités douces, équipements publics, réemploi, projets citoyens...) et favoriser les rencontres, le faire-ensemble point de départ de la création de collectifs.

Pour ce faire, les habitants seront consultés sur les projets définis dans le cadre du Projet de Territoire et, en parallèle, un ou des dispositifs seront mis en œuvre afin de permettre aux habitants de devenir acteurs de leur territoire.

Exemple : la Communauté de communes et les Communes soutiennent (pas forcément financièrement, il peut s'agir de conseils, de mise en relations), accompagnent, des projets, des initiatives locales proposés, mis en œuvre et gérés par les habitants eux-mêmes ; de type fleurir un quartier, créer un jardin participatif, un aménagement urbain, un habitat participatif, développer les énergies renouvelables ...





Communauté de communes du Val de Sarthe

27 rue du Onze-Novembre

BP 26

72 210 La Suze-Sur-Sarthe

02 43 83 51 12

communaute@cc-valdesarthe.fr

www.val-de-sarthe.fr



PROJET DE TERRITOIRE VAL DE SARTHE 2020 – 2035

*Conseil de communauté
17 mars 2022*

• MOT D'ACCUEIL
Emmanuel Franco



- GuiHOME – Le Climat :

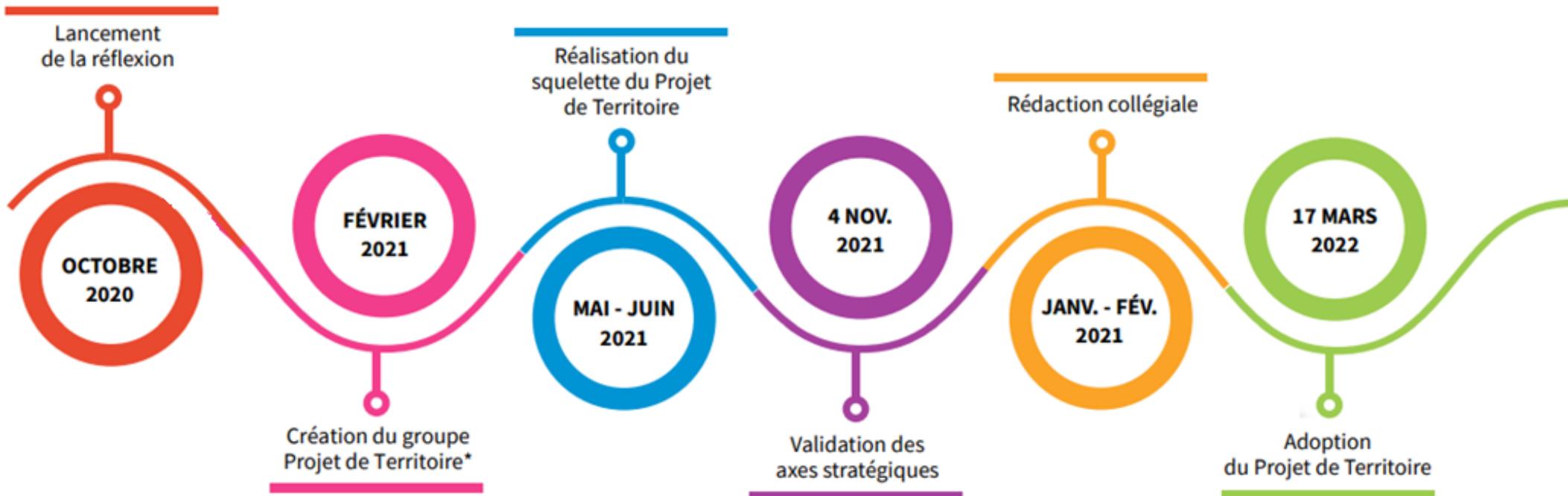
https://www.youtube.com/watch?v=5fjn_HkrYuk

- **RETOURS SUR L'ÉLABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE**

Par les élus membres du groupe Projet de Territoire

Animation par Bernard Lemoult

LES GRANDES ÉTAPES



6 séminaires élus / agents, 4 interCommissions, 8 réunions avec les secteurs de Communes, 3 réunions avec les entreprises, 2 causeries avec les habitants, une présence sur 7 marchés du territoire, 1 consultation en ligne....

PROJET

Embarquer en/un collectif

... ou l'enjeu de coopérer sur nos territoires en transitions
1^{er} et 2 octobre 2020, île MoulinSart

Dans un contexte de « tensions » croissantes sur les plans écologique, social/économique et démocratique, le rôle des territoires locaux apparaît de plus en plus important pour porter les transitions sociétales « là où nous vivons ». Mais la notion de portage est elle-même interrogée par une société civile qui appelle souvent à une co-élaboration de ces projets avec les collectivités locales.

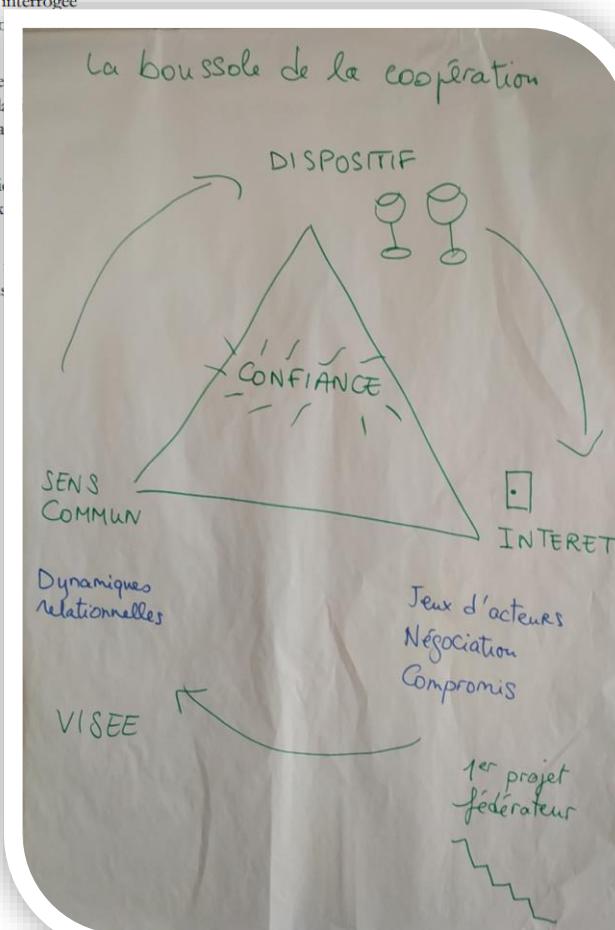
Nous sommes donc tous interpellés dans nos visions et nos pratiques, dans la manière des mandats électifs. L'objectif du dispositif « embarquer en/un collectif » est de partager la vision et les enjeux sociaux, d'interroger nos représentations et les conditions de la coopération entre acteurs, afin d'esquisser des chemins de transitions sur les territoires.

Ce dispositif s'adresse principalement aux président.e.s de collectivités, en particulier intercommunalités, accompagnés de maires, de leur DGS, de... (8 à 12 personnes maximum) et « d'y aller » en collectif.

Envie, bienveillance et humilité font partie des principaux ingrédients à la réussite de ce dispositif. Confidentialité des échanges et convivialité au sein du collectif sont également de mise.

Temps de convivialité élus/agents

1^{er} juillet 2021



Sessions de formation élus / agents avec le Collège des Transitions Sociétales

Octobre à mars 2020





Soirée avec les entreprises

Septembre 2021

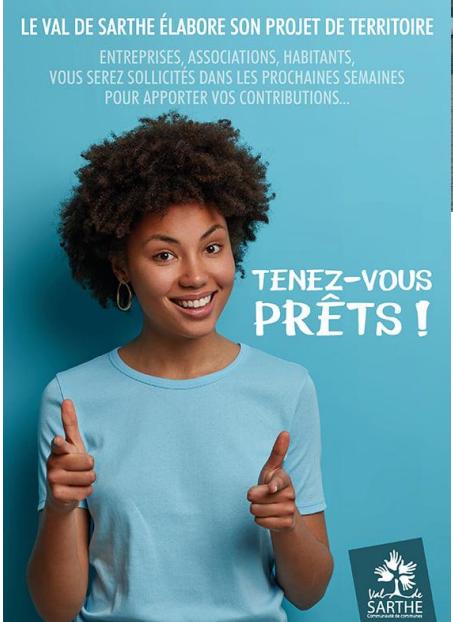


Présence sur les marchés...



... et concertation en ligne

Septembre - octobre 2021



Inter- Commissions

Janvier-Février 2022



Ecriture collégiale





Groupe Projet de Territoire – février 2021 à ...

*Une réunion tous les mois
dans une dynamique de
« Pas de côté »...*



LES TROIS AXES DU PROJET DE TERRITOIRE

- **Vers un territoire plus sobre et qui favorise l'autonomie : faire évoluer nos modes de vie**

Se déplacer, s'alimenter, habiter, produire et consommer...

- **Vers un territoire de coopérations éducatives, démocratiques, solidaires et conviviales**

Favoriser la culture du « faire ensemble », faciliter l'accès aux services publics...

- **Vers un territoire créatif et contributif**

L'attractivité du territoire et le sentiment d'appartenance...

LES TROIS PREMIERES ACTIONS...

- Développement des mobilités douces : projet expérimental axe route du mans,
- Vers une piscine communautaire sobre et innovante,
- Créer les conditions du soutien aux initiatives des habitants.

FAIRE VIVRE LE PROJET DE TERRITOIRE

- Délibération concordante dans les Conseils municipaux,
- Groupe Projet de Territoire : intégration de nouveaux élus – avril 2022,
- Plan de formation-actions élus / agents sur la durée du mandat,
- Belle Virée colorée du Projet de Territoire – 22 au 24/07/22,
- Soirée convivialité élus / agents – 5 juillet 2022.

- DÉBAT / ECHANGES



AUTOUR DU VERRE DE L'AMITIÉ, VOTE « Nom » Projet de Territoire – 3 *propositions*

LA FABRIQUE DU FAIRE-ENSEMBLE

INSPIREZ-NOUS, ENGAGEZ-VOUS !

ENSEMBLE VERS DEMAIN

